



ETRE REFERENT QUALITE EN ESSMS

Objectif général : comprendre le cadre de la démarche qualité et les exigences spécifiques pour la déployer dans son établissement



Modalités (Inter)

Dates des 2 sessions disponibles :

 | 5 et 6 décembre 2024
20 et 21 février 2025

 | 8h30-17h30

 | 2 jours (14 heures)

 | Saint Paul

Public concerné :

- Référents ou responsables qualité en ESSMS
- Professionnels d'encadrement d'ESSMS

Pré-requis :

Aucun

Tarifs :

- 960€ TTC / stagiaire

Nombre de participants :

- Minimum : 6 / Maximum 10

Formateur :

Expert en qualité et gestion des risques

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de nous le préciser lors de votre demande d'inscription.

Inscription :
www.qualirun.re

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et mettre en œuvre les principes de base de la démarche d'amélioration continue de la qualité exigée par le référentiel HAS
- Maîtriser les outils et méthodes associés
- Se préparer à l'évaluation HAS

Contenu de la formation :

• Séquence 1 : cadre réglementaire et normatif

Prendre en compte la réglementation et les priorités sociales, médico-sociales et sanitaires pour les intégrer à la stratégie qualité d'une organisation ESSMS

1. Le contexte législatif et réglementaire des ESSMS avec les outils de la loi 2002

• Séquence 2 : la démarche d'amélioration continue de la qualité

1. Les principes et concepts de base de la démarche d'amélioration continue
2. Le rôle du référent qualité en ESSMS
3. Le processus d'auto-évaluation

• Séquence 3 : Les outils et méthodes pour le pilotage de la démarche d'amélioration continue en ESSMS

1. Plan d'Amélioration de la Qualité
2. Fiche d'évènement indésirable et traitement
3. Méthode de résolution de problèmes
4. La GED
5. Les méthodes d'audit

• Séquence 4 : Les outils de la HAS

1. Référentiel et manuel d'évaluation
2. Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
3. Les outils de veille législative et réglementaire

Moyens pédagogiques :

Les formateur.trices utiliseront des méthodes de pédagogie active :

- Apports théoriques et supports pédagogiques
- Travaux en petits groupe (étude de cas et ateliers pratiques)

Evaluation de la formation :

L'évaluation des compétences acquises par chaque stagiaire se fera en cours ou en fin formation, via une évaluation lors des études de cas ; une auto-évaluation des acquis de la formation (QCM)